votre tout dévoué d'une affection spéciale aussi respectueuse que charitable.

Donné à Vienne, dans notre couvent de Sainte-Marie-Rotonde, le 3 de juin 1898.

L. † S.

Fr. André Frühwirth, Maitre Général.

Lettre du Rme Père Ministre Général de l'Ordre des Frères Mineurs au Maitre Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs

Révérendissime Père,

Votre récente lettre a comblé mon âme d'une très grande joie en me donnant l'assurance de l'amitié que l'Ordre célèbre des Frères Prècheurs ressent à l'égard des Frères Mineurs, amitié intime et toujours jeune, bien plus, se fortifiant avec le temps.

Je ne pouvais donter de votre bienveillance, Révérendissime Père, et de celle de vos Frères envers les fils de notre Séraphique Père saint François et envers moi lorsque vous nous en aviez donné de si fréquentes preuves. Mais il est très consolant pour nous de recevoir une telle protestation des chefs suprémes des Frères Précheurs, tandis que, se trouvant tous réunis, ils traitent des affaires importantes de l'Ordre. De là il nous est permis de conclure que l'amité avec les l'rères Mineurs n'occupe pas le dernier rang dans votre cœur, Révérendissime Père, ni dans celui de vos Frères.

De même la felicité que vous prévoyez comme conséquence de l'union décrétée par le grand Léon XIII nous a rempli de bonheur. La Constitution apostolique Félicitate quadam, par laquelle le très glorieux Pontife a ramené les Frères Mineurs à leur première unité, a comblé d'une grande joie tous les disciples du bienheureux François et nous a annoncé pour notre Ordre les jours les plus heureux. Mais il est doux de trouver aux jours de grande joie des amis qui goûtent le même bonheur, comme il l'est au temps de la douleur de trouver des cœurs qui la partagent. Pour cela aussi, grâces vous soient rendues de tout cœur, à vous et à vos frères.

Mais je vous conjure, Révérendissime et très chers Pères dans le Seigneur, de me prêter le secours de vos prières, à moi et à mes coadjuteurs. Car il nous a été confié la charge de me-